

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{rs} NIVERLET, libraires ; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 5 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 39 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 44 minut. mat.	Express.
3 — 43 — —	Express.	11 — 42 — matin,	Omnibus.
3 — 19 — matin,	Poste.	6 — 11 — soir,	Omnibus.
8 — 52 — —	Omnibus.	9 — 20 — —	Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
12 heures 50 minutes soir,	Omnibus.	2 heures 47 minut. matin,	March.-Mixte.
		7 — 42 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les nouvelles qui nous arrivent par le télégraphe de Turin sont peu en harmonie avec les dépêches parvenues par la même voie ces jours derniers, et dont nous avions raison de contester l'exactitude.

Elles se bornent aujourd'hui à nous annoncer que le bombardement de Gaëte « continue sans violence. » Ce qui nous mène un peu loin de l'ouverture de la brèche par une batterie placée à 300 mètres de la forteresse.

Le télégramme ajoute que des correspondances avec Gaëte ont amené beaucoup de documents importants. Quels sont ces documents et quelle est leur nature ? Concernent-ils les ressources et les moyens de défense de la place forte ou bien se rattachent-ils au vaste complot mentionné aujourd'hui par notre correspondance de Naples et dans lequel auraient trempé les généraux du roi François II, arrêtés et internés à Gaëte ? Nous attendrons l'explication de cette énigme télégraphique. (Pays.)

Des dépêches de Naples, portant la date du 27, nous donnent les noms des navires qui ont éprouvé des avaries plus ou moins considérables devant Gaëte, et qu'on a dû renvoyer à Gênes pour les faire réparer.

Ce sont : le *Garibaldi*, la *Maria Adélaïda* et la *Costituzione*, et les canonnières le *Curtatone*, le *Palestro* et la *Confidenza*.

Cette dernière a été la plus gravement atteinte.

Le siège de Gaëte par terre cause d'épouvantables ravages dans l'intérieur de la ville. Il n'est pas de maison qui ne soit atteinte et le plus grand nombre d'entre elles menacent ruine.

Les habitants sont, pour la plupart, réfugiés dans les forts, auxquels les projectiles ennemis ne portent presque aucun dommage. La ville seule souffre donc d'une manière sérieuse du bombardement.

D'ailleurs, les travaux d'approche ne s'exécutent que lentement et non sans de grandes difficultés.

On est convaincu que le roi François II, s'il doit

se rendre, ne cédera qu'à des considérations politiques ou à la famine provenant du blocus. (Idem.)

Rome, 27 janvier. — On mande de Gaëte, à la date du 25 janvier :

Mardi matin, la place a commencé un feu terrible du côté de la terre ; bientôt l'escadre a attaqué du côté de la mer.

Pendant cette journée, la place a tiré onze mille coups, et les Piémontais environ autant. La moitié des batteries piémontaises a été bouleversée ; le feu de l'escadre a été timide. La place compte une dizaine de morts et une cinquantaine de blessés. L'enthousiasme des soldats a été incroyable ; ils dansaient sur les batteries aux sons de la musique au milieu du bombardement.

La reine est montée sur les batteries de la mer. Mercredi il y a eu un silence général. Jeudi, quelques coups de canon ont seulement été échangés.

Aujourd'hui, tout est tranquille.

Turin, 29 janvier. — Naples, 28. — Hier au matin, un parlementaire venant de la forteresse s'est approché de la flotte italienne, et un vapeur aviso italien est allé à la forteresse. A la suite de ces démarches, le feu a été suspendu. Les déserteurs bourbonniens parlent de la probabilité de la reddition de la place. Les canons Cavalli ont tiré merveilleusement. — Havas.

JOURNAL DU SIÈGE DE GAËTE.

On écrit de Turin, le 25 janvier, au Pays :

Voici les renseignements les plus complets que j'ai pu recueillir sur les derniers événements du siège de Gaëte.

Le roi aurait manifesté l'intention de résister jusqu'à la dernière extrémité et renvoyé tous ceux de ses défenseurs qui n'étaient pas décidés à le suivre dans cette voie.

Le 19, à la tombée de la nuit, moment fixé pour la fin de l'armistice, Cialdini a donné l'ordre de reprendre immédiatement les travaux et de se tenir prêt à faire feu, mais de ne commencer que quand la place aurait tiré la première.

Celle-ci y fut naturellement provoquée, le 21, par la vue de soldats piémontais qui travaillaient acti-

vement à la batterie située en avant du Borgo, à 500 mètres de la porte de l'Avancée.

La batterie Philipstadt ouvrit le feu et fut suivie par celle de l'Annunziata, de San Andrea, della Regina et de tous les autres ouvrages du côté de la terre.

Les Piémontais y répondirent et démasquèrent trois nouvelles batteries situées au milieu de l'arc de cercle formé par le faubourg, aux endroits désignés sous les noms de jardin Gonzalez, Torretta-Vendia.

Je vous cite les noms, parce qu'ils reviendront plusieurs fois dans les correspondances. Le feu parti de ce côté était plus particulièrement dirigé sur l'Annunziata. Les ouvrages des Monte-Tortola, S. Agatha, Capucini, li Colli, etc., se mirent également de la partie, et la canonnade fut très-nourrie des deux côtés.

La marine s'est mêlée à l'action pendant quatre heures ; placée à une assez grande distance, elle n'a pu produire aucun effet sur les murailles de pierres ; les projectiles de la place qui l'ont atteinte lui ont, au contraire, causé de sérieux dommages.

Le vaisseau *Victor-Emmanuel* et la canonnière *Confidenza* ont été obligés de se rendre à Naples pour réparer leurs avaries.

La flotte semble devoir désormais borner son action au maintien du blocus, sauf le cas où l'on aurait à frapper un grand coup ou à attirer l'attention de l'ennemi de tous les côtés à la fois.

Le résultat de la journée a été de permettre de juger des effets du tir et d'en rectifier les déficiences. Une batterie de la place a été démontée ; un commencement de brèche a été fait au bastion situé à la gauche de Philipstadt ; mais c'est un fait insignifiant, les assiégeants n'étant pas assez rapprochés des remparts pour pouvoir en profiter.

Il n'y avait le 22 que deux canons Cavalli en batterie ; j'ignore s'ils ont tiré.

Autant que l'on peut le présumer des indications assez vagues des correspondants, les assiégeants auraient l'intention de faire brèche sur un point plus rapproché du golfe que celui choisi en 1806.

Je ne vous parle pas des journées des 23 et 24,

FEUILLETON

LES COUREURS D'AVENTURES.

L'AVENTURIER.

(Suite.)

CHAPITRE XI. — CHAPITRE DES PAPILOTES.

Mon cousin Albert Roland avait vu, en effet, le père Tremblay dans son bourg natal, et le vénérable contre-maitre, assez prolix de sa nature, lui avait conté de point en point la dernière scène qu'on vient de lire.

Je pourrais redire comment l'honnête navigateur accueillit le fils de son ancien officier, mais il est temps de rentrer dans la bastide de mon oncle, où les cigarettes ont succédé aux cigarettes, et les contes d'autrefois aux contes d'aujourd'hui ; tandis que, pour obéir aux ordres de ma cousine Anna, je rédigeais l'histoire du pauvre Frédéric Dormont.

Chaque soir, néanmoins, je prenais des notes analytiques afin de me rappeler en temps et lieux les principaux événements des divers récits de mon oncle, car plus j'avais dans mon propre travail, plus j'étais désireux de le compléter un jour par d'autres emprunts faits à son inépuisable répertoire. Malheureusement le conteur allait vite et le rédacteur lentement. Je me trouvais donc telle-

ment arriéré lorsque j'eus achevé ma tâche, qu'il me fallait un encouragement pour avoir l'énergie de recommencer sur de nouveaux frais. J'étais ambitieux, je l'avoue, car ce précieux encouragement, je l'attendais de la gracieuse Anna elle-même.

Et, mon manuscrit à la main, je méditais sur la théorie du madrigal, que je n'ai jamais su mettre en pratique, lorsqu'un matin, vers dix heures, profitant de l'absence de mon oncle, je descendis au salon, où ma tante et mes cousines se trouvaient rassemblées.

Il était contraire à tous les usages de la bastide de pénétrer dans le sanctuaire à pareille heure.

On dînait à midi, en négligé, il est vrai, mais après une courte toilette qui prenait les quelques minutes précédentes.

Midi était l'heure officielle ; on se saluait dans la salle à manger. Aussi, quand je parus, un cri de surprise partit de toutes les bouches, exception faite cependant de ma tante Pélécité.

Ces demoiselles étaient en papillottes...

Une phrase de début longuement élaborée, errait sur mes lèvres ; je devais d'abord m'adresser, en termes choisis, à ma cousine Anna, et demander ensuite à ma tante la permission de lui offrir mon manuscrit revêtu d'une couverture bleu de ciel, et noué d'une faveur classiquement rose.

Je devais essayer d'obtenir une lecture en petit comité,

hors de la présence de mon oncle ; mais l'exclamation qui m'accueillait, les chuchotements prolongés des quatre jeunes filles, et le regard interrogateur de ma tante, tout cela me fit oublier mon exorde. Proposition, confirmation et péroraison le suivirent. J'étais visiblement décontenancé ; les sourires moqueurs redoublèrent.

En vérité, j'aurais pris la fuite, si je n'avais pris un fauteuil.

Cette inspiration me sauva ; comment ? J'en laisserai juges mes lecteurs.

Je souhaitai le bonjour à ma tante et lui fis connaître avec un louable sang-froid le but de ma visite matinale. Ma tante avança la main. Force fut de lui remettre mon opuscule, qui dut subir sa censure préalable.

La curiosité de mes cousines s'éveilla subitement.

— C'est, dites-vous, l'histoire de Frédéric Dormont ? demanda Clotilde.

— Qu'Anna m'a chargé de rédiger, et que je lui ai dédiée.

— Je suis bien sûre, dit Lucie, que vous n'aurez pas ménagé les compliments à l'adresse de notre sœur.

— Mon cousin Paul ne fait jamais de compliments, interrompit étourdiment Juliette.

— Pas même à vous, petit ange ? repris-je. Je croyais cependant vous avoir dit cent fois que vous êtes mignonne à ravir.

n'ayant à cet égard que les indications qu'a dû vous fourrir le télégraphe.

Des lettres de Naples du 26, parvenues à Marseille, portent que la Canonnière *Confidenza* qui a le plus souffert dans la première attaque contre Gaëte, est venue se réparer à Naples. La perte de l'escadre est seulement de quarante morts et blessés. La seconde attaque continue. Les journaux demandent des bulletins. Ils répètent que les environs de Chieti dans les Abruzzes sont presque pacifiés. La lutte continue sur les autres points des Apennins.

Le *Journal de Rome*, du 25, désigne plusieurs villages détruits près Ascoli dans ces combats. Naples est plus calme. Il est affiché que la police prohibe les démonstrations. — Havas.

Les réactionnaires, chassés successivement d'Avellino, d'Ascoli, de Chieti, se sont écharpillés sur différents points des Apennins. On les poursuit, mais la lutte n'est pas à son terme. Le colonel Langrange, un des chefs, est à Rome. (Pays.)

On connaît déjà les premiers résultats du scrutin en Piémont. Les élections se font avec ordre et tranquillité. Les premiers noms sortis de l'urne à Turin sont ceux de MM. de Cavour, Miglietti et Cassinis, trois membres du cabinet. La province a choisi des individualités un peu plus avancées, parmi lesquelles figurent naturellement et avec raison M. Rattazzi. Toutefois les élus ne sont pas hostiles à la politique du chef du cabinet piémontais.

Il paraît, d'après les candidatures présentées et la manifestation de l'opinion publique, que les trois quarts des députés seront pour M. de Cavour; le reste serait réparti entre le parti d'action, qui reconnaît toujours pour chef le général Garibaldi, et les unitaires quelle que soit la forme du gouvernement, ceux-là, en un mot qui se rallient autour de leur seigneur et maître Mazzini.

On connaît déjà quelques-uns des députés élus à Naples: on cite entre autres le baron Poerio et le général Garibaldi. Nous disions hier que les trois quarts des élus étaient pour la politique du cabinet. Une dépêche de Turin nous apprend aujourd'hui que sur 200 élections définitives connues jusqu'au matin du 28, une vingtaine appartiennent à l'opposition. Ce serait donc le dixième, et non pas le quart qui se tiendrait fidèle au parti d'action ou à la faction mazzinienne.

Il est à remarquer que sur 134 députés, 2 seulement se rattachent à la nuance Bertani et 2 au parti garibaldien. Un autre fait assez important est celui de l'échec de Guerrazzi à Livourne, la ville sur laquelle il comptait le plus. Le bouillant tribun n'a plus trouvé chez les Livournaïses les sympathies qu'il y avait excitées en 1848. (Le Pays.)

D'après une correspondance du *Constitutionnel*, M. de Cavour aurait l'intention de demander un vote de confiance à la chambre sur les quatre points suivants:

- 1° Vote pour un emprunt de 3 à 500 millions (le chiffre n'est pas encore arrêté);
- 2° Proclamation de Victor-Emmanuel comme roi d'Italie;

— Oh! moi, reprit la petite fille, je ne compte pas, je suis une enfant.

— Juliette oublie, reprit Lucie, que Paul est beaucoup plus galant quand il écrit que lorsqu'il cause, témoin ses vers à Anna pour le jour de sa fête.

Anna, pendant cette conversation à feux croisés, qui se prolongea quelque temps encore, rougit et parut contrariée.

Ma tante avait ouvert le cahier et le parcourait.

J'étais sur les épines; il me semblait que chacune de mes phrases était grosse de catastrophes. Cent expressions hasardeuses me sautaient aux yeux maintenant. Volontiers j'aurais consenti à voir mes feuillets remplacer les papillotes de mes cousines.

De temps en temps je levais les yeux du côté d'Anna; c'était la physionomie railleuse de Lucie que rencontraient mes regards; parfois j'examinais ma tante du coin de l'œil, et, si je me figurais qu'elle était mécontente, une sueur froide glissait sur mes os.

On se rira de moi, peu m'importe! mais je ne souhaite pas à mon plus cruel ennemi, — si tant est que j'aie un ennemi cruel ou non, — je ne souhaite pas au plus détestable des fils d'Adam d'éprouver pendant dix minutes ce que j'ai ressenti d'angoisses une heure durant.

Trois fois ma tante fronça les sourcils, trois fois je fis une si piteuse grimace que Lucie partit d'un grand éclat de rire; Juliette l'imita par contagion; Clotilde, plus indulgente, se pinça les lèvres.

Anna ne riait pas du tout; je l'avais mise sur la sel-

3° Vote pour l'appel sous les armes de toutes les réserves militaires;

4° Remise absolue pour un temps illimité de tous les pouvoirs entre les mains du roi.

La *Giornale ufficiale* de Naples confirme d'une manière positive la nouvelle que les bandes armées d'Avellino ont été dispersées après deux heures de combat, et qu'une autre bande commandée par l'évêque de Sora a été mise en fuite. La feuille officielle ajoute que des mesures énergiques viennent d'être prises pour empêcher le brigandage dans les provinces de Teramo et d'Aquila.

A Florence, le prince héréditaire et le duc d'Aoste ont dû se montrer, sur le balcon du palais Pitti, à la foule qui acclamait « les fils du roi d'Italie. »

Le général de La Marmora, ministre extraordinaire du roi Victor-Emmanuel, chargé d'une mission spéciale près la cour de Berlin, est arrivé dans cette capitale le 26, accompagné de deux officiers d'artillerie, d'un officier du génie et d'un courrier de cabinet. Cette mission ne saurait se borner aux simples compliments, de la part du roi de Piémont, à l'occasion de l'avènement de Guillaume I^{er}; elle serait bien plus importante. L'Indépendance belge croit deviner le véritable but du voyage du général de La Marmora à Berlin:

« Rassurer le gouvernement prussien sur les intentions du Piémont à l'endroit de l'Allemagne; l'amener à reconnaître que la possession de la Vénétie est une nécessité pour l'Italie, un danger pour l'Autriche et pour la confédération germanique; lui faire entrevoir que les deux puissances qui, l'une en Allemagne, l'autre en Italie, représentent les principes de la liberté constitutionnelle, sont comme l'âme des nationalités auxquelles elles appartiennent et ont tout intérêt à se rapprocher et à entretenir des relations d'amitié; enfin lui faire entrevoir que si ces ouvertures étaient repoussées, l'Italie serait forcée, plus que jamais, de s'unir à la France et d'accepter toutes les conséquences de cette alliance et des obligations qu'elle pourrait entraîner, au grand détriment de la sécurité des frontières occidentales et méridionales de l'Allemagne. Telles seraient, en résumé, dit la feuille belge, les vues que le général de La Marmora serait chargé de développer à Berlin. » (Le Pays.)

La situation est toujours tendue en Hongrie et en Autriche. Là c'est la méfiance, ici le malaise. On craint, à Vienne, que la nécessité de revenir à la force pour avoir raison des exigences des comitats n'empêche les institutions constitutionnelles de se consolider et de se développer.

Une nouvelle, donnée par la *Gazette de Posen*, annonce que la Russie ferait avancer vers les frontières polonaises les troupes stationnées dans la Lithuanie et dans la Volhynie. Il y a plus: on formerait bientôt trois corps, dont l'un serait dirigé vers le Pruth, l'autre vers la frontière de la Polo-

lette: j'étais désolé.

Onze heures sonnèrent enfin.

Peu après, Albert revint de la chasse en sifflant son air favori, et l'on entendit mon oncle descendre lentement l'escalier de bois qui menait à sa chambre. Ses quatre filles coururent au devant de lui. Ma tante profita de ce mouvement pour me rendre mon cahier.

— Mon cher Paul, me dit-elle, la plume à la main, tu abuses des formes complimenteuses. Voici un passage à l'adresse d'Anna qu'il faudra biffer. Cet autre, je le tolère par condescendance, mais à condition que tu supprimeras toutes ces belles tirades sentimentales qui le suivent; fais donc les corrections que je t'indique, et ce soir, lorsque ton oncle sera rentré chez lui, tu seras libre de nous lire ton chef-d'œuvre, si bon te semble.

Infortuné cahier à couverture bleu de ciel! Il était écrit sur velin avec encadrements et fioritures; je l'avais patiemment illustré de toutes sortes de vignettes et lettres gothiques majuscules. Hélas! il me fallut barrer, rayer, couper, trancher, et, bien entendu, renoncer à l'offrir à celle à qui je le destinais. Il n'eût été plus digne d'elle, et, d'ailleurs, le ton de ma tante était péremptoire; elle n'entendait pas que j'en fisse hommage à ma blonde cousine.

Le soir, mon oncle nous acheva l'histoire moitié militaire, moitié artistique, comme l'on dit aujourd'hui moyennant un barbarisme, d'un jeune officier qu'il avait autrefois connu en Italie.

Eugène Beausseur (tel était le nom du héros) avait déjà

une position faite et un bel avenir dans l'armée; il s'était distingué, il avait la croix d'honneur; la fortune lui tendait les bras. — A Rome, il comprit tout-à-coup la peinture; un sens inconnu se révélait en lui; il admira les chefs-d'œuvre des maîtres, il s'en éprit, sa nouvelle faculté l'absorba bientôt; elle devint sa passion dominante.

Un jour, après une victoire, il sollicite un congé, puis donne sa démission et se lance à vingt-neuf ans dans la vie d'artiste, — autre vie de hasards et d'aventures. Rien ne l'abat, rien ne le décourage; il voit de près tous les obstacles, il est abreuvé de dégoûts, il apprend toutes les douleurs de sa profession. Après des déceptions sans nombre, après s'être vu réduit à vivre du travail le plus ingrat, il triomphe, son nom grandit; sa tardive vocation lui donne la renommée et la fortune.

Mon oncle finit de bonne heure. Après une dernière cigarette, il remonta dans sa chambre.

Au lieu des réflexions parfois bruyantes que provoquaient ordinairement ses récits, une pause silencieuse suivait son départ.

Puis Lucie, Juliette et même Clotilde levèrent les yeux presque en même temps; elles exigeaient que je commençasse ma lecture: Anna, pensive, attendit.

La lampe répandait une blanche lueur; je m'étais approché de la table, et je déroulais tout doucement, tout doucement mon cahier, en laissant errer mes regards sur mon auditoire.

C'était une corbeille de jeunes filles gracieuses qui me

FAITS DIVERS.

L'ambassadeur de Turquie doit quitter Paris sous très-peu de jours.

Son Excellence a eu lundi son audience de congé de S. M. l'Empereur, qui a bien voulu lui exprimer ses regrets et l'estime qu'inspirent, d'ailleurs, à tout le monde, son caractère personnel et ses talents diplomatiques.

— Un décret impérial dispose:

Art. 1^{er}. Il est créé une médaille commémorative de l'expédition de Chine en 1860.

Art. 2. La médaille sera en argent et du module de 30 millimètres.

Elle portera d'un côté l'effigie de l'Empereur avec ces mots: *Napoléon III, Empereur*, et de l'autre côté, en légende: *Expédition de Chine — 1860*, et en inscription les noms TA-KOU — CHANG-KIA-WAN — PA-LA KIAO — PE-KING. Ce médaillon sera encadré des deux côtés par une couronne de laurier.

Art. 3. Les personnes qui auront obtenu la médaille la porteront sur le côté gauche de la poitrine, attachée à un ruban jaune, dans lequel sera tissé en bleu et en caractères chinois le nom de la ville de Péking.

Art. 4. La médaille est accordée par l'Empereur à tout ceux qui auront pris part à l'expédition de Chine, sur la proposition du ministre duquel dépend le corps ou le service auquel ils auront été attachés.

— Par une décision impériale du 19 janvier 1861, le contre-amiral Touchard a été nommé au commandement en chef de la division navale du Levant.

— On écrit de Marseille que la santé de M^r l'évêque inspire des inquiétudes de plus en plus vives. Il est atteint d'une lésion pleurétique compliquée d'un abcès. M^r l'archevêque de Tours, depuis longtemps

uni à M^r de Mazenod par les liens de la plus étroite amitié, vient d'arriver à Marseille. M^r Chalandon, archevêque d'Aix, s'est également rendu auprès du vénérable évêque qui vient de mettre ordre à ses dernières dispositions.

— On lit dans le *Journal d'Agriculture pratique* : Les froids intenses qui ont inauguré la campagne agricole de 1860-1861, n'ont encore produit aucun dommage sérieux. Les blés, qui étaient protégés, en beaucoup d'endroits par une épaisse couche de neige n'ont pas eu à craindre les premières gelées. Quant au froid actuel, les cultivateurs ne paraissent pas le redouter pour les récoltes en terre, et ils en espèrent du bien à cause de la destruction des animaux nuisibles qui résulte des fortes gelées.

— Les lettrés de la province, toutes les personnes éclairées qui désirent suivre le mouvement philosophique, se tenir au courant de la littérature contemporaine, ne rien ignorer, en un mot, de la marche du monde intellectuel et moral, tant en France qu'en Europe, trouveront dans la *Critique française, revue philosophique et littéraire*, une analyse sérieuse et substantielle des ouvrages et des idées. Ce recueil publie des morceaux de littérature, d'histoire et de philosophie, et des comptes-rendus non-seulement des livres, mais encore des revues, du théâtre, du palais. Les collaborateurs de la *Critique française*, dont la plupart portent des noms déjà bien connus en France et à l'étranger, se sont proposé comme but de faire parler les livres, soit en dédaignant les pensées qu'ils renferment, soit en combattant les idées qui en ressortent. Pénétrés de sentiments de conciliation, ils veulent user d'urbanité toujours et vis-à-vis de tout le monde.

La *Critique française* paraît le 15 de chaque mois. — Prix de l'abonnement : 12 fr. par an pour toute la France. — Bureau, 8, rue Garancière, à Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Avant-hier, le faubourg de la Croix-Verte a été mis en émoi par un accident affreux. Deux ouvriers, le sieur Guiocheau et un camarade, abattaient chacun un arbre l'un à côté de l'autre. Ils travaillaient déjà depuis quelque temps, quand l'un des arbres tomba sur l'autre. Cette chute entraîna ce dernier. C'était celui sous lequel était Guiocheau. Ce malheureux a été écrasé ; il n'a vécu qu'une heure. Il laisse sans ressources sa femme et quatre jeunes enfants.

La Société littéraire et scientifique de Castres distribuera en 1861 quatre médailles :

1^o UNE MÉDAILLE D'OR pour une étude sur Bapin de Thoyras.

2^o UNE MÉDAILLE D'OR pour l'examen et la discussion de cette question :

Les eaux exercent-elles, une influence sur la fixité et la vivacité des couleurs, en teinture ?

Quelle est la nature de cette influence en général, et en particulier celle des eaux calcaires ou seléniteuses ?

Dans le cas où cette influence serait nuisible, quels seraient les moyens d'y remédier ?

regardaient de telle sorte, que, si de toute antiquité le présent chapitre ne devait porter le titre de *Chapitre des papillotes*, il recevrait sur-le-champ celui de *Chapitre des compensations*.

Après ma cruelle séance de la matinée, je prenais ma revanche. Je me complaisais au délicieux tableau dont j'étais spectateur ; j'étais enchanté.

Lucie ne souriait plus ironiquement ; à peine sous ses longs cils brillait une étincelle de railleuse gaieté ; et encore ce regard était-il tempéré par l'intérêt évident qu'elle portait au héros de ma nouvelle.

Ses lèvres roses étaient légèrement entr'ouvertes et laissaient admirer la plus jolie petite rangée de dents que puisse imaginer un peintre bien inspiré. Je voyais ses longues boucles de cheveux flotter sur ses joues fraîches comme la rosée du matin et capricieusement creusées de fossettes où se perdait une douteuse pénombre.

Lucie était Provençale par le geste, le jeu de sa physionomie et l'esprit de répartie prompt et mordant ; ses yeux bleus et vifs arrêtés sur moi ne m'intimidaient plus.

Clotilde, plus grave, était le portrait vivant de sa mère.

Telle avait dû être ma tante Félicité à vingt ans, lorsque le colonel Roland renonça pour elle aux séductions de la vie militaire et à l'espoir d'obtenir l'épaulette étoilée de général.

Clotilde avait quelque chose du type italien. Lucie, auprès d'elle, ne méritait plus l'épithète de brune, car les cheveux noirs de l'ainée faisaient palir les siens ; ils

3^o UNE MÉDAILLE D'ARGENT pour une épître inédite en vers français, sur un sujet laissé au choix des concurrents.

4^o UNE MÉDAILLE D'ARGENT pour une pièce inédite en vers patois. Le genre et le sujet sont laissés au choix des concurrents.

Les manuscrits devront être adressés, franco, à Castres, avant le 1^{er} août 1861, à l'adresse de M. V. Canet, secrétaire de la Société littéraire et scientifique.

Ils porteront une épigraphe qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom, les prénoms, la profession, le domicile de l'auteur, et la déclaration que l'ouvrage est inédit, et qu'il n'a pas été déjà présenté à un concours.

Les manuscrits adressés à la Société ne seront pas rendus. Les billets cachetés, autres que ceux qui se rapportent aux ouvrages couronnés, seront brûlés.

Un journal publie la lettre suivante :

« Dreux, 19 janvier.

» Monsieur le rédacteur,

» Voyant augmenter d'une manière effrayante le nombre des incendies sur les personnes, causés par l'abandon des enfants auxquels on laisse des allumettes chimiques sous la main, ou qui sont auprès des foyers ou des poêles allumés, par l'usage funeste des crinolines, par les rampes des théâtres, etc., je crois qu'il est de mon devoir de donner une grande publicité à un remède efficace pour combattre et guérir les brûlures qui résultent de ces accidents trop fréquents : je veux parler de l'eau froide, qui a été, qui est, et sera toujours l'antagoniste du feu et des brûlures qu'il produit.

» En conséquence, je vous prie d'insérer ma lettre dans un de vos prochains numéros et de citer à l'appui de mon remède l'observation suivante :

» Au mois de février 1832, je fus appelé à une heure du matin, pour donner des soins à un garçon boulanger qui venait d'être brûlé et renversé par la flamme d'un four plein de bois sec et chaud qu'il venait d'allumer et qui, suivant l'expression usitée, tirait la langue.

» Arrivant auprès du brûlé, je le vis assis sur une chaise basse en face d'un foyer de brais et de cendres de four ; il souffrait horriblement ; il avait la face, la partie antérieure de la poitrine et du ventre et les bras couverts de phlyctènes provenant de brûlures. Je le fis retirer promptement de la cheminée, dont le feu augmentait ses douleurs, et comme il souffrait moins, je le fis sortir dans la cour, où il y avait une température de 2 à 3 degrés centigrades au-dessus de zéro ; il souffrait moins encore ; je vis un puits dans la cour, et l'idée me vint alors de lui faire prendre un bain de l'eau du puits, que l'on sait être à 10 ou 12 degrés centigrades. J'envoyai chercher une baignoire, et je le fis plonger dans l'eau, lui demandant s'il se trouvait mieux : il me répondit qu'il ne souffrait plus ; ce que voyant, je le fis rester dans ce bain, tout en faisant refroidir toutes les demi-heures avec l'eau du puits, pendant 16 à 18 heures ; après un bain si prolongé, je le fis retirer, et il me déclara que ses souffrances étaient passées, et je fus très-étonné de ne plus voir les traces

atteignaient aux tons bleuâtres, ce qui était nécessaire pour trancher sur le teint franchement méridional de Clotilde.

On eût dit, à la voir, une de ces belles Romaines qu'on retrouve sur les toiles des grands maîtres ; figure à la fois bienveillante et sévère, traits corrects, vigoureux et purs qui contrastaient merveilleusement avec la petite mine chiffonnée de Juliette, qui, coiffée à la chinoise d'un réseau de soie, s'appuyait sur sa grande sœur en trépignant d'impatience, car je contemplais à son tour Anna, Anna, la seule qui eût avec son père des rapports de ressemblance bien frappants.

Ses sœurs et son frère Albert surtout tenaient de leur mère, mais elle avait conservé le caractère du Nord. J'ai déjà tracé presque malgré moi l'esquisse de ses traits délicats, il y a déjà quelque temps, et maintenant, pour ne pas mentir tout-à-fait à ma promesse passée, je cesse de laisser dans un vague complet les images de mes trois autres cousines. Grâce à Dieu ! je n'ai pas juré de tout dire.

Aussi bien, ma tante avait hâte de me voir commencer : — Eh bien ! Paul, me dit-elle, nous attendons.

Je commençai dans les règles, par le titre que j'avais imposé à l'histoire de Frédéric Dormont, et d'une voix médiocrement assurée, car mes appréhensions me reprénaient. Je lus :

« LA BRISE DE TERRE. »

« CHAPITRE PREMIER. »

(La suite au prochain numéro.)

de ses brûlures ; en effet, il reprit ses travaux quatre à cinq jours après son accident.

» Tel est, Monsieur le rédacteur, le remède que je propose pour combattre les horribles douleurs des brûlures et leurs funestes conséquences, car la mort en est souvent le résultat lorsque de grandes surfaces ont été atteintes ; il est infaillible, et j'en ai fait souvent l'expérience.

» Je désire que la presse parisienne et départementale donne la plus grande publicité à ce remède, qui est à la portée de tout le monde, car à défaut de baignoires, que l'on ne trouve que dans les villes, on peut faire prendre ces bains d'eau froide dans de grands baquets ou dans des poinçons défoncés ; on peut prolonger la durée de ces bains suivant la gravité des brûlures.

» J'ajouterai que le garçon boulanger qui fait le sujet de cette observation existe encore : il s'appelle Boulmer (Jean-François), il est âgé de 50 ans.

» Veuillez, etc.

» MAILLIER, docteur en médecine, membre associé de la Société médicale d'émulation de Paris, etc., etc. »

VILLE DE MONTREUIL-BELLAY.

Carnaval de 1861.

CAVALCADE TRAVESTIE.

Les jeunes gens de la ville de Montreuil-Bellay préviennent le public qu'ils ont organisé, cette année, une nouvelle cavalcade qui aura lieu le *Mardi-Gras* 12 février prochain.

Le défilé du cortège aura lieu à 10 heures du matin et partira de l'Hôtel-de-Ville, lieu de la réunion.

Une quête au profit des pauvres sera faite sur le parcours du cortège.

A huit heures du soir, GRAND BAL TRAVESTI.

TÉLÉGRAPHIE

STATION DE SAUMUR.

A dater du 1^{er} février, la taxe de la dépêche simple (20 mots, adresse comprise) sera de 8 fr. 25 pour toutes les villes de la Grande-Bretagne et d'Irlande. Par exception, les dépêches de 1 à 20 mots à destination de Londres seront taxées à 7 fr. 50.

Pour chronique locale et faits divers : P. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 29 janvier. — La banque d'Angleterre a acheté 120,000 livres sterling en or. Le marché monétaire était lourd. On pense que le taux de l'escompte ne sera pas changé.

Turin, le 29 janvier. — De nombreux ballotages ont lieu sur la totalité des élections définitives ; la cinquième partie seulement appartient à l'opposition.

La *Gazette officielle* annonce que dans les provinces napolitaines et siciliennes le vote s'est effectué avec ordre et tranquillité. MM. La Farina et Natali

LA CASCADE.

ODE.

Au fond de la plaine
Que vous voyez pleine
Des dons de Cérès,
Au pied de la roche
Où pend et s'accroche
Un sombre cyprès,

La cascade blanche
Où l'onde s'épanche
Est si belle à voir,
Que la jeune fille
Au regard qui brille
Y va chaque soir.

Et près de l'écume
Que couvre de brume
La naissante nuit,
Elle entend dans l'ombre
Les rumeurs sans nombre
De l'eau qui bruit,
Voit l'onde limpide
Dont le flot rapide
Murmure toujours,
Et dit : ainsi passent
Et soudain s'effacent
Les flots de mes jours.

Henri BLOUDEAU.

ont été élus à Messine; MM. Torreausa, Emerico, Amari, Cordova et Raeli ont été également élus.

Romé, 29 janvier. — On mande de Gaète à la date d'aujourd'hui qu'on échange quotidiennement quelques centaines de coups de canon. La nuit dernière les Piémontais ont lancé un millier de bombes, mais la place n'en a souffert en rien. — Havas.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 15 janvier 1861.

NAISSANCES. — 1, Laurence-Adèle Vocel, rue de Bordeaux; — 5, Léandre-Joseph-Marie Glemet, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 7, Constance-Louise Guido, rue de la Visitation; — 10, Adélaïde Château, rue de Fenet; — Lodoïska Dézé, rue de Fenet; — 12, Marie-Virginie Breton, prairie d'Ofard; — 14, Berthe-Joséphine Gouin, rue Royale. — Valentine Pacouret, rue de l'Île-Neuve.

MARIAGES. — 7, Vidian Martin, charron, a épousé Léontine-Rose Esnault, marchande, tous deux de Saumur; — Guillaume Boucheron, jardinier, a épousé Louise Servin, domestique, tous deux de Saumur; — Charles Dalençon, tonnelier, de Distré, a épousé Marie Maillet, cultivatrice, de Saumur; — Pierre Morin, cocher, a épousé Joséphine-Renée Barrier, lingère, tous deux de Saumur; — 8, Emile Guérin, notaire, des Ponts-de-Cé, a épousé Albertine-Louise-Caroline Gaspier, sans profession, de Saumur; — Ange-Aristide-Paulin Bonnel, agent-voier d'arrondissement, adjoint, a épousé Estelle Liot, modiste, tous deux de Saumur; — 14, Théodore-Alexandre Massue, employé, a épousé Louise Tessier, lingère, tous deux de Saumur; — 16, René Lucas, journalier, a épousé Caroline Guérin, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 2, Antigny, mort-né, rue Beure-

paire; — 3, Piogé, mort-né, rue Beurepaire; — 5, Jean Papin, journalier, 66 ans, rue des Sautais; — 6, Marie-Joséphine Micault, 5 ans, rue Saint-Jean; — Defos, mort-né, rue Haute-Saint-Pierre; — Reine-Alexandrine Sir, 2 mois, rue des Capucins; — 8, Giroud, mort-né, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 11, Michel Tessier, journalier, 76 ans, à l'hôpital; — 14, Catherine Amelin, journalière, 65 ans, veuve de Dalibon.

BOURSE DU 29 JANVIER.

5 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 68 10
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 97 25.

BOURSE DU 30 JANVIER.

4 p. 0/0 baisse 45 cent. — Ferme à 67 65.
3 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 97 10.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LOUER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1861.

UNE PORTION DE MAISON

Située à Saumur, rue Royale, Actuellement occupée par M. MÉNORÉ, marchand,

Et consistant en boutique, arrière-boutique, cave, buanderie, plusieurs chambres à coucher et greniers.

S'adresser à M. MAYAUD et à M^e LEROUX, notaire. (26)

A LOUER PRÉSENTMENT.

Une MAISON joignant le Champ-de-Foire, composée de plusieurs chambres, avec cour et jardin; plus écurie et remise, à la volonté du locataire.

S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois, place de la Grise.

A LOUER présentement,

MAISON, place Saint-Pierre, anciennement occupée par M. Chozamy. Elle comprend salon, salle à manger, cuisine, chambres à coucher, greniers, cour, caves.

S'adresser à M. Roux, rue de Fenet, n° 79. (52)

A LOUER

DE SUITE,

PORTION d'une VASTE MAISON, avec cave et jardin, située rue du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M^e MAUBERT, huissier.

AVIS.

LA MAISON DE BANQUE

A. SERRE

RUE D'AMSTERDAM, 3, A PARIS,

Ouvre des COMPTES-COURANTS avec CHEQUES, fait des Avances sur titres, se charge de l'achat et de la vente des Valeurs négociées à la Bourse de Paris, etc.

Un bulletin contenant toutes les conditions de ces diverses opérations de banque est adressé à toute personne qui en fait la demande. (629)

GASNIER

LOUEUR de CHEVAUX et VOITURES

Rue d'Orléans, 81,

Fait savoir qu'il se met à la disposition des personnes qui le demandent, à l'heure, avec coupé, calèche à deux chevaux ou à un seul. (16)

On demande 8 ou 10,000 fr.,

A rente viagère.

S'adresser à M^e RULLIER, notaire à Doué, et au bureau du journal. (41)

Un JEUNE HOMME, travaillant depuis 15 mois dans une étude de notaire, désire trouver une PLACE dans une étude de 3^e classe.

S'adresser au bureau du journal.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

Rue Traversière, 3, à Saumur.

LIVRES EN LECTURE

Vie du P. de Ravignan, par le P. de Pontlevoy, 2 vol.
Journal d'un Missionnaire au Texas, par l'abbé Damenech.
Les Epreuves d'une Mère, par B. Bonniol.
 Livre des Jeunes Filles; conseils aux jeunes personnes qui ont terminé leur éducation.

TRAITÉ DE L'AMÉLIORATION DES LIQUIDES

Tels que vins, alcools, eaux-de-vie, liqueurs, rhums, kirchs, bières, sirops, cidres, poirés et vinaigres, contenant la manière de les fabriquer, améliorer, clarifier et conserver, ainsi que l'art de déguster, reconnaître et classer les vins, etc., etc., 1 vol. grand in-18, 3 fr. et 3 fr. 20 c. franco par la poste. Envoyer un mandat de poste, ou des timbres-poste à 20 c., à M. LEBEUF, quai Saint-Michel, 23, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

A CÉDER

GRAND HOTEL DE LONDRES

Rue d'Orléans, à Saumur.

Ce bel établissement sera cédé à des conditions très-avantageuses. — Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M. SERGÉ, tenant l'hôtel, ou à M^e LEROUX, notaire.

EN VENTE, à la Librairie administrative de PAUL DUPONT, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 45, à Paris, et chez tous les Libraires du département,

CODES DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE

Annotés par M. Napoléon BACQUA, avocat, rédacteur en chef du BULLETIN ANNOTÉ DES LOIS, Edition de 1859-1860, divisée en deux parties pouvant s'acquérir séparément.

PREMIÈRE PARTIE,

A l'usage de l'Audience, des Fonctionnaires publics et des Écoles de droit,

Contenant le Code politique et les sept Codes ordinaires, et terminée par une double table chronologique, alphabétique et raisonnée des matières. — PRIX : 8 FR.; RELIÉ, 10 FR.

DEUXIÈME PARTIE,

Contenant vingt-six Codes spéciaux sur les différentes matières de droit et, sous une rubrique distincte, toutes les lois qui n'ont pu être codifiées, ainsi qu'une double table chronologique, alphabétique et raisonnée des matières. — PRIX : 12 FR.; RELIÉ, 14 FR.

Prix de l'ouvrage complet : 20 fr., et relié, 24 fr.

Tout souscripteur à l'ouvrage complet reçoit en prime l'année 1859 du BULLETIN ANNOTÉ DES LOIS (publication mensuelle à 3 fr. 50 c. par an), qui doit tenir les Codes Bacqua constamment au courant de la législation. Un pareil avantage ne pouvait être offert par aucune autre publication de Codes.